

Les personnes hébergées en CHU d'Ile-de-France Profils et trajectoires

Synthèse de l'enquête FNARS IDF/DRASSIF/MIPES

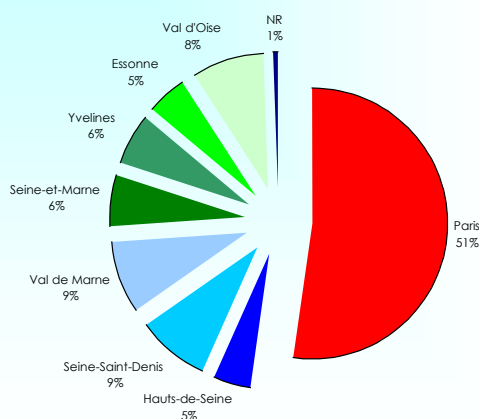


Dans la continuité des enquêtes menées en 1998, 1999 et 2000, l'opération "une nuit donnée" a été renouvelée auprès des personnes hébergées dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et dans les centres d'hébergement d'urgence (CHU) d'Ile-de-France. Cette enquête s'inscrit dans la démarche d'élaboration du Schéma Régional de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion et a pour objectif de connaître les profils et les parcours des personnes hébergées dans les structures. La réalisation de l'enquête a été confiée à la FNARS et les questionnaires ont été remplis dans la nuit du 14 au 15 janvier 2003 par les usagers eux-mêmes avec l'aide des responsables, des salariés ainsi que d'étudiants en travail social. Le traitement informatique et statistique de cette enquête a été confié à une entreprise sous-traitante.

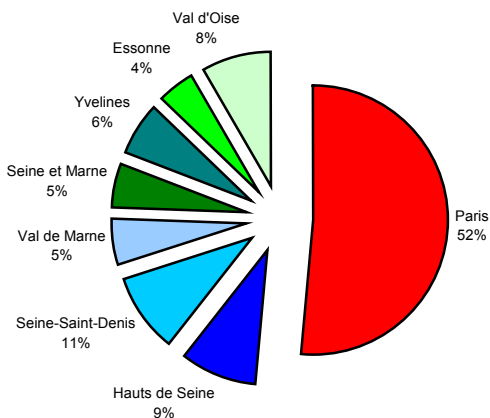
- 1 -
**La moitié des
questionnaires a été
remplie par des personnes
hébergées sur Paris**

8000 questionnaires ont été distribués, 2757 ont été remplis par les personnes hébergées en CHU et ils se répartissent géographiquement de la manière suivante : 1437 à Paris, 126 dans les Hauts-de-Seine, 237 en Seine-Saint-Denis, 239 dans le Val de Marne, 165 en Seine-et-Marne, 167 dans les Yvelines, 137 dans l'Essonne et 230 dans le Val d'Oise.

Répartition géographique des questionnaires remplis par les personnes hébergées en CHU



répartition régionale des places en CHU



Une des limites de l'enquête réside en ce que certains profils de publics sont exclus de l'analyse du fait de leur non réponse, notamment les personnes non francophones et les personnes les plus en difficulté.

Source : DDASS, DRASSIF fichier des places CHU d'Ile de France au 01/01/2002 validé par les DDASS.

8000 questionnaires ont été adressés aux CHU, pour une capacité évaluée à 7142 places d'urgence (y compris les places d'hôtel). Lors de cette enquête, les personnes hébergées en hôtel n'ont pu être interrogées compte tenu des conditions de passation des questionnaires qui auraient exigé des moyens beaucoup plus importants pour les personnes logées en hôtel. Au final, on peut donc évaluer le taux de réponse à 34% au regard du nombre total de questionnaires envoyés, à 39% au regard du nombre total de places d'urgence et à 42% au regard du nombre de places d'urgence sans les places d'hôtel.

- 2 -

Une part non négligeable d'étrangers en situation irrégulière ou en demande d'asile et de personnes avec enfants

Parmi les personnes hébergées, 68% sont des hommes, 62% des personnes âgées de moins de 40 ans et 60% des célibataires.

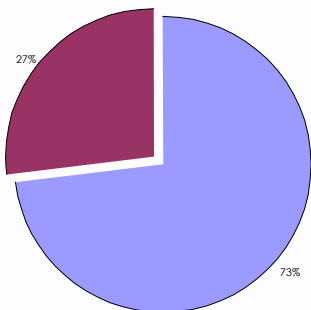
26% des répondants sont demandeurs d'asile ou en situation irrégulière.

Par ailleurs, 40% des personnes hébergées déclarent avoir des enfants de moins de 18 ans, dont l'âge moyen est d'un peu moins de 8 ans.

Quelle que soit la classe d'âge considérée, les hommes sont plus nombreux que les femmes, qui, pour plus de la majorité d'entre elles (60%) ont moins de 35 ans (un quart, moins de 25 ans).

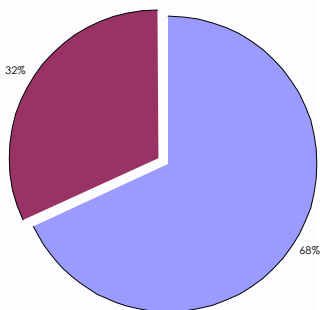
Entre 2000 et 2003 ¹, la part des femmes a légèrement augmenté passant de 27 à 32%. On peut également noter que l'âge moyen des femmes est plus élevé en 2003 (33 ans contre 30 en 2000) alors que celui des hommes est resté quasiment le même (38 ans en 2003 contre 37 en 2000).

Répartition par sexe en 2000



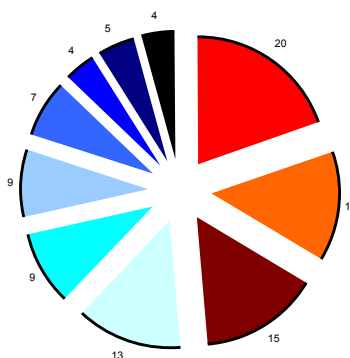
■ Hommes ■ Femmes

Répartition par sexe en 2003



■ Hommes ■ Femmes

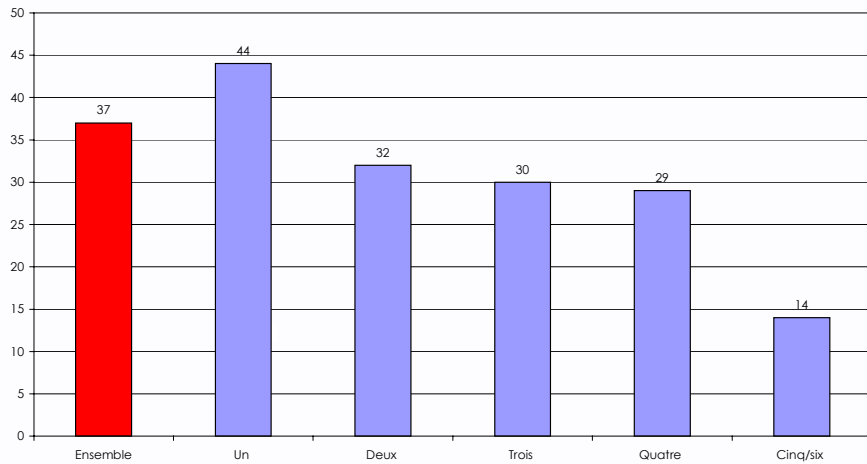
Répartition par âge des usagers des CHU



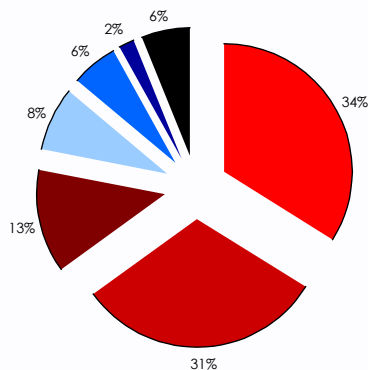
- Moins de 25 ans
- De 25 à 29 ans
- De 30 à 34 ans
- De 35 à 39 ans
- De 40 à 44 ans
- De 45 à 49 ans
- De 50 à 54 ans
- De 55 à 59 ans
- 60 ans et plus
- NR

¹ Comparaison avec les résultats de l'enquête menée en 2000 : " La population des centres d'accueil d'urgence dans la nuit du 8 au 9 mars 2000 ", Xavier Paraire, Monique Reynot, Stat'if n°2 juin 2001, DRASSIF.

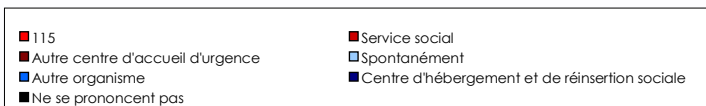
Les personnes d'une même famille ne sont pas toutes hébergées dans le même lieu : elles sont souvent dispersées dans différents endroits. Ainsi, seuls 37% des parents déclarent avoir tous leurs enfants dans le même centre, ce chiffre décroissant avec le nombre d'enfants. Mais il n'est pas possible de savoir si cet éclatement des familles est lié aux conditions d'accueil du CHU ou à d'autres facteurs.



Modalité d'orientation



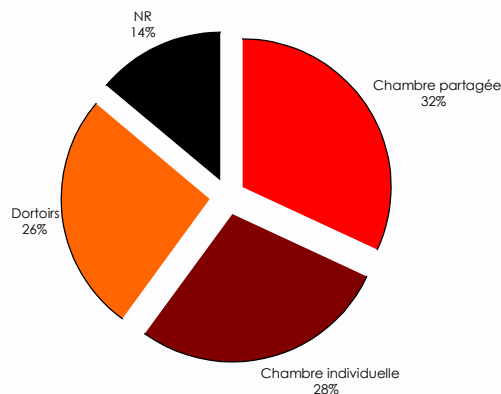
La majorité des orientations en CHU se fait par le 115 (34%) ou par un service social (31%).



- 3 -

Les conditions d'hébergement : une installation dans la longue durée de personnes n'ayant pour partie jamais eu de logement à leur nom

Conditions d'hébergement



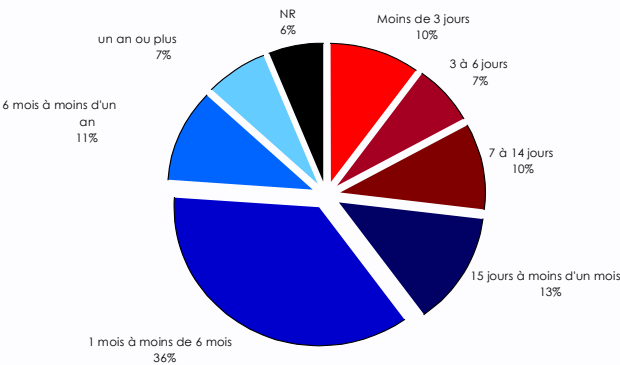
✓ 26% des répondants sont hébergés en dortoirs, 60% en chambre individuelle ou partagée.

Si 28% des personnes sont logées en chambre individuelle, c'est le cas pour 36% des personnes mariées et 54% des personnes ayant au moins un de leurs enfants dans le centre.

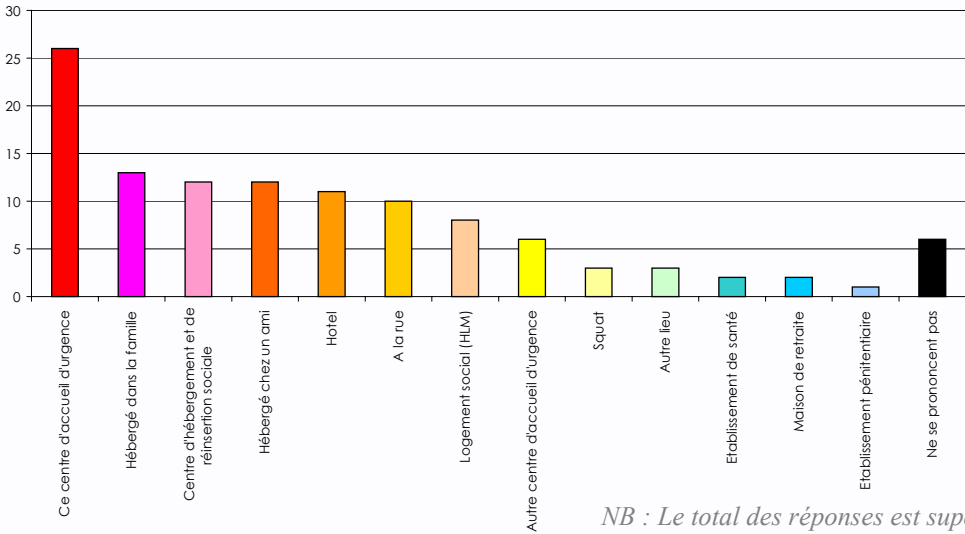
✓ Plus de 50% des personnes hébergées en CHU sont présentes depuis plus d'un mois

Ancienneté d'hébergement en CHU

54% des personnes hébergées en CHU sont présentes depuis plus d'un mois, dont 18% depuis plus de 6 mois. Les femmes sont présentes depuis un peu plus longtemps que les hommes. Les familles tendent à s'installer en CHU sur une durée plus longue que les personnes sans enfants : 32% de ceux qui ont au moins un enfant hébergé avec eux le sont depuis 6 mois ou plus (contre 15% de ceux qui déclarent ne pas avoir d'enfant). Par ailleurs, près de 20% des personnes âgées de 60 ans et plus sont présentes depuis plus d'un an.



Lieux de résidence le plus fréquent en 2002



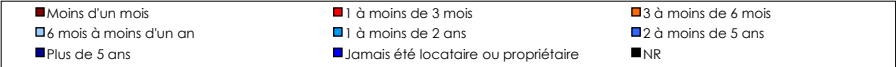
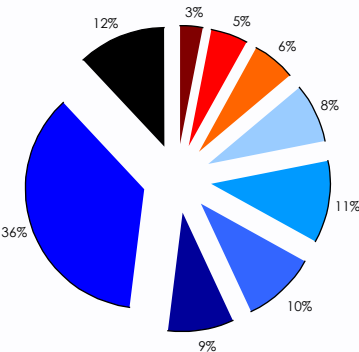
NB : Le total des réponses est supérieur à 100 en raison des réponses multiples

Plus du quart des personnes déclarent avoir séjourné le plus souvent en 2002 dans le même CHU (26%), 12% dans un CHRS et 6% dans un autre CHU. Ainsi, les structures d'hébergement représentent le lieu de séjour le plus fréquemment cité par les personnes enquêtées.

Moins d'une personne sur dix déclare avoir séjourné dans un logement de droit commun dans l'année précédant l'enquête.

✓ Une faible part d'anciens locataires ou propriétaires

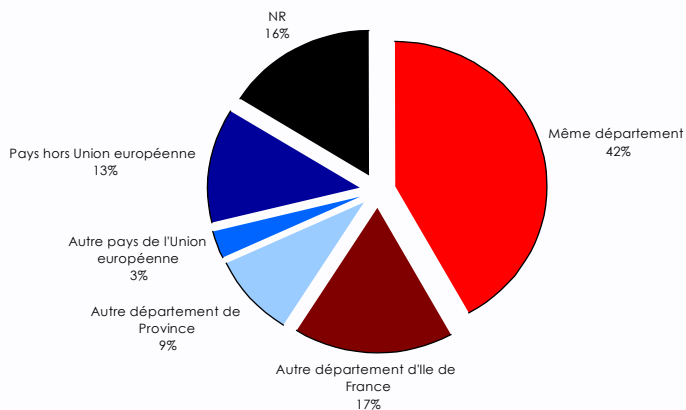
Depuis combien de temps n'êtes vous plus locataire ou propriétaire ?



36% des résidents en CHU déclarent n'avoir jamais été locataire ou propriétaire. Ce sont essentiellement des femmes (46%), des personnes de moins de 25 ans (61%), des personnes n'ayant jamais occupé d'emploi (64%). Mais il faut noter des proportions non négligeables chez les personnes plus âgées (23% des personnes âgées de 45 ans à 49 ans).

On constate par ailleurs que 30% des interviewés déclarent ne plus être locataire ou propriétaire depuis plus d'un an.

Localisation du logement précédent



42% des personnes interrogées ont occupé leur dernier logement dans le même département que celui où se trouve la structure d'accueil, 17% dans un autre département d'Ile-de-France.

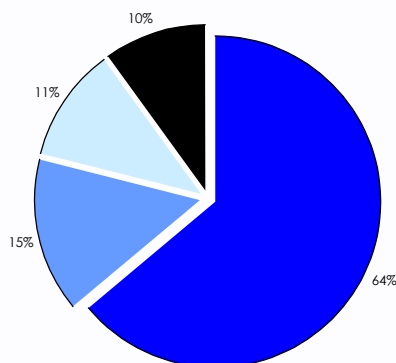
- 4 -

Un tiers des personnes hébergées en CHU ont entamé des démarches pour trouver une place dans un CHRS

Ancienneté des démarches entreprises pour trouver une place en CHRS

Les femmes (38%) déclarent plus souvent que les hommes (32%) entamer des démarches pour être hébergées en CHRS. C'est également le cas des plus jeunes (37% des moins de 25 ans) par rapport aux personnes âgées (23% des 60 ans et plus).

64% des personnes ayant entrepris des démarches les ont commencées depuis moins de 6 mois.



■ Depuis moins de 6 mois ■ Depuis 6 mois à moins d'1 an □ Depuis 1 an et plus ■ NR

- 5 -

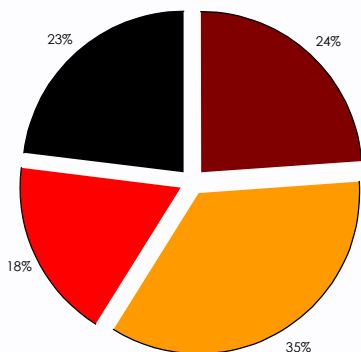
Une part importante (41%) des personnes hébergées ont entamé des démarches pour trouver un logement

Parmi les personnes ayant entamé des démarches, 47% les ont commencées il y a moins de 6 mois. Ces recherches s'effectuent seules pour 43% des personnes, avec des travailleurs sociaux du centre (33%) et avec d'autres travailleurs sociaux (28%). L'inscription au fichier départemental de la Préfecture concerne 29% de l'ensemble des usagers. Parmi les personnes inscrites, seules 6% déclarent avoir eu une proposition de logement.

Les personnes hébergées en CHU ayant déclaré ne pas avoir entamé de démarches mettent en avant l'absence de revenus suffisants (47%). Même les personnes disposant d'un emploi citent cet aspect. Deuxième raison, évoquée quasiment uniquement par les demandeurs d'asile et les personnes étrangères en situation irrégulière (73% pour les deux catégories) : la non possession des papiers nécessaires.

Près d'un quart des personnes hébergées en CHU dispose d'un emploi

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?



■ Moins d'un an ■ Un an et plus ■ Je n'ai jamais occupé d'emploi ■ Ne se prononcent pas

24% des personnes hébergées ont un emploi. Il s'agit un peu plus souvent de femmes (25%) que d'hommes (23%). Parmi les personnes ayant un emploi, 42% seulement en déclarent un à plein temps.

Parmi les personnes sans emploi, 35% n'en ont pas depuis un an et plus et 18% affirment qu'elles n'en ont jamais occupé. C'est le cas de 29% des femmes ainsi que des personnes les plus jeunes (29% des moins de 25 ans).

Lorsque les personnes n'entreprennent pas de démarches de recherche d'emploi, les raisons invoquées relèvent essentiellement de deux ordres : l'absence des papiers nécessaires (44%) et les raisons de santé (20%). Fort logiquement, la première est principalement émise par les demandeurs d'asile (90%) et les personnes étrangères en situation irrégulière (86%), la seconde croît avec l'âge de la personne interrogée (de 4% des moins de 25 ans, à 48% des 55 à 59 ans).

D'autre part, 68% des personnes hébergées en CHU déclarent ne pas suivre une formation professionnelle. Parmi ceux en suivant une, on trouve plutôt des jeunes (17% des moins de 25 ans).

Enfin, 19% des personnes hébergées en CHU affirment avoir exercé une activité non déclarée au cours de l'année 2002. C'est le cas pour 34% des personnes de nationalité étrangère en situation irrégulière et 23% des demandeurs d'asile.

Près d'une personne hébergée sur deux ne perçoit aucune ressource

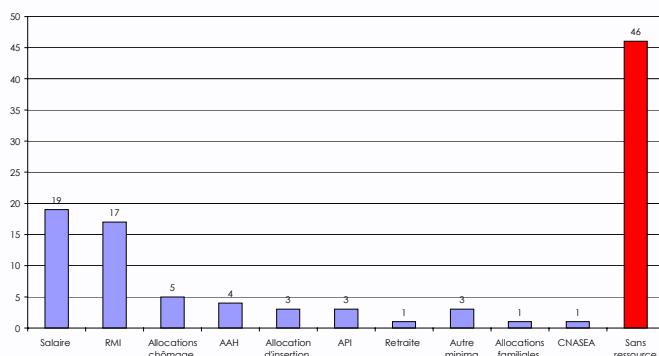
54% des personnes interrogées déclarent percevoir une ou plusieurs ressources, pour 19% des revenus salariaux et pour 17% une allocation au titre du RMI.

Plus d'un quart (26%) des personnes de nationalité française ou étrangère en situation régulière perçoivent un salaire alors que les trois-quarts (73%) des demandeurs d'asile et 88% des personnes en situation irrégulière sont sans aucune ressource.

Parmi les personnes percevant au moins une ressource, près de 60% ont des revenus inférieurs à 750 Euros par mois et 50% moins de 458 euros par mois.

NB : Le total des réponses est supérieur à 100 en raison des réponses multiples

Type de ressources perçues (en %)

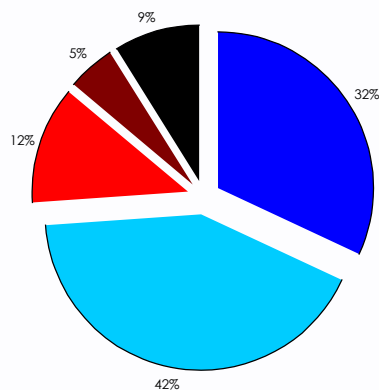


Les personnes hébergées dans un CHU se sentent pour partie en bonne santé

74% des personnes interrogées se considèrent en bonne santé. Cependant, seules 32% s'estiment en très bonne santé et 18% déclarent être en mauvaise santé dont 5% en très mauvaise santé. Le sentiment d'être en mauvaise santé croît avec l'âge. Par ailleurs, les personnes n'exerçant pas d'emploi sont deux fois plus nombreuses à se déclarer en mauvaise santé que celles exerçant une activité.

On constate également que 40% des personnes en CHU se sont faites soigner au cours des deux derniers mois. Mais seules 66% des personnes qui se déclarent en très mauvaise santé ont eu recours aux soins au cours des deux derniers mois. Enfin, 16% des personnes hébergées en CHU déclarent ne bénéficier d'aucune couverture sociale, dont 19% des moins de 25 ans, 24% des demandeurs d'asile et 29% des personnes en situation irrégulière.

La perception de sa santé



■ Très bonne santé ■ Assez bonne santé ■ Assez mauvaise santé ■ Très mauvaise santé ■ NR